

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 55 (1926)

Heft: 4

Rubrik: Communication de la Direction de l'Instruction publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vit son premier poème couronné, le diplôme de prix d'honneur. Tout le corps enseignant fribourgeois s'en sentira heureux et flatté. A l'Ecole normale déjà, M. Glasson tournait des vers avec élégance et talent. On se souvient spécialement d'un morceau : *Mégalomane*, dont feu M. le directeur Dessibourg l'avait vivement félicité. Tous ses collègues et amis souhaitent à M. Glasson de continuer à cueillir d'honorables lauriers.

M. C., STAVIA.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Les examens de clôture des cours complémentaires de jeunes gens, institués par l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 janvier 1925, auront lieu, en 1926, aux endroits et aux dates qui seront indiqués par les inspecteurs scolaires et les instituteurs, soit dans la période du 18 mars au 16 avril. Sont tenus de se présenter à ces examens tous les jeunes gens nés en 1907 qui ne se livrent pas de façon régulière à des études secondaires, techniques ou supérieures. Tout jeune homme qui ne se présentera pas à l'examen pour lequel il est convoqué par l'instituteur de son domicile actuel, sera amendable et astreint à subir l'examen en un autre endroit.

Fribourg, le 11 février 1926.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 18 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 4 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 25 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

PHRASES PRONONCÉES AU DÉBUT DE L'AN

- Je vous la souhaite bonne et heureuse.
- Encore une qu'on ne reverra plus !
- Mon bon oncle, vous savez quels sont les vœux que je forme pour votre santé.
- Enfin, il faut espérer que cette année nous nous verrons un peu plus souvent que la dernière ?
- Moi, je viens de donner deux cents francs d'étrennes, et je n'ai encore reçu qu'un almanach !
- Mes chers neveux, si ma fortune était à la hauteur de mon affection, quelles étrennes je vous donnerais !
- En somme, ce qu'il faut regarder, ce n'est pas la valeur du cadeau, c'est l'intention !
- Mes bons amis, entre des gens comme nous, une bonne poignée de main, et ça suffit !
- Cette année, les affaires n'ont pas marché, mais l'année prochaine...